

Le compte rendu de la séance du 30 avril.

Avant l'examen de l'ordre du jour, un citoyen – Guillaume Léonard – interpelle le Conseil sur « les Villes intelligentes et la 5G ». « Je ne pousse pas à y renoncer, mais à quels besoins sont-ils sensés répondre ? Personne n'a consulté les 11 millions de Belges à ce sujet. Verra-t-on Ottignies-Louvain-la-Neuve se déclarer hors 5G et hors villes intelligentes ? »

Guillaume Léonard explique que le groupe Kayoux (dont il fait partie) a rassemblé une trentaine de personnes autour du thème des « smart cities ». Avec les moyens dont elle dispose, la Ville pourrait sensibiliser beaucoup plus de monde, dit-il.

L'échevin en charge du Numérique Philippe Delvaux rappelle que le Collège communal ne détient pas de compétences dans ces matières. Il espère que M. Léonard profite de la campagne électorale pour interpeller les candidats aux responsabilités régionales, fédérales et européennes. S'agissant des ondes, il explique comment notre Ville applique le principe de précaution en privilégiant le câblage pour les communications entre ses bâtiments, en mettant à jour (tous les deux ans) son cadastre sur les antennes... en s'opposant même au placement de certaines antennes. « Avez-vous posé la question à l'UCL ? Est-elle favorable à la 5G ou non ? Est-ce qu'elle déploie le Wifi dans ses bâtiments ? », interroge l'échevin. « Nous avons l'intention d'acquérir des appareils qui permettront de mesurer les ondes dans les habitations. Nous organiserons des séances d'information, mais c'est à la Région que revient l'initiative de consulter les citoyens. »

Philippe Delvaux évoque le sondage « smart city » organisé récemment par le Conseil consultatif du Numérique, dont font partie plusieurs membres de Kayoux. Quelque 450 personnes y ont répondu, les résultats sont disponibles sur notre site www.olln.be et seront utilisés pour élaborer le Programme Stratégique Transversal (PST) de la nouvelle mandature.

Matériel de police

La bourgmestre Julie Chantry présente plusieurs points de police, notamment une facture de 10% supérieure à l'estimation pour l'acquisition d'armement.

Les conseillères Kayoux estiment que l'achat d'armement devrait faire l'objet d'une délibération citoyenne et s'abstiennent. « Dois-je comprendre que Kayoux se pose la question de l'utilité d'équiper nos policiers chargés d'assurer la sécurité des citoyens ? » réagit le conseiller Nicolas Van der Maren. « Nous voulons savoir quel type d'arme et à quoi ça va servir », répond la conseillère Raphaële Buxant. « A quoi ça va servir ? », s'étonne le conseiller d'OLLN2.0. La conseillère Kayoux évoque ce qui se passe en France (NDLR : nous supposons, la polémique autour du lanceur de balle de défense, lors des manifestations des Gilets jaunes).

Les Kayoux sont également les seules à s'abstenir au sujet de l'acquisition de huit « bodycam » que les policiers porteront sur le corps et pourront activer - en prévenant leur interlocuteur - si une interpellation tourne au vinaigre. « Le policier pourra choisir de ne pas filmer, mais le citoyen ne pourra pas refuser », justifie Géraldine Pignon.

Le bourgmestre explique que la période pendant laquelle notre police a pu tester les « bodycam », trop courte, n'a pas permis d'évaluer l'intérêt de cet équipement. « On souhaite se donner un an pour mesurer les effets. Nous pensons que ce sera préventif (« pour calmer le jeu ») et que ça permettra d'objectiver les choses (« je regrette qu'on n'en disposait pas lors de l'incident de décembre à la gare d'Ottignies »). Ce sera aussi pédagogique, si un policier veut avoir l'avis d'un supérieur sur la manière dont l'interpellation a été menée. »

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer comprend que les Kayoux suspectent un déséquilibre des droits entre les policiers et les citoyens. « S'il n'allume pas sa bodycam et qu'il y a un problème, c'est le policier qui devient suspect », considère-t-il.

« On est contentes d'apprendre que le processus sera évalué dans un an. A ce moment, on pourra décider », conclut Géraldine Pignon.

Navette autonome

L'échevin en charge de la Mobilité David da Câmara Gomes présente le projet de navette autonome baptisé « Navajo ». Il explique comment la Ville a répondu – en urgence – au projet « Digital Wallonia Territoire intelligent ». Les subsides wallons (255.000€) lui permettront de tester pendant un an l'intérêt d'un véhicule électrique d'une autonomie d'environ 9h, dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Coût total : 872.000€, mais la Ville ne devra déboursier que 30.000€. L'expérience sera réalisée en partenariat avec la Province (50.000€), l'UCL (25.000€), l'incubateur chinois CBTC (3.000€), le Service Public de Wallonie et l'intercommunale inBW. Les TEC mettront deux chauffeurs à disposition, ainsi que leur expertise technique.

« La navette autonome sera un véhicule électrique sans chauffeur d'une quinzaine de places. Elle effectuera de 6 à 8 arrêts sur un parcours de 2,5km », détaille l'échevin. « Un second minibus avec chauffeur permettra de tester le transport à la demande. Les utilisateurs commanderont leur course 15 minutes à l'avance, via leur smartphone ou interface web, ou par téléphone. Un système de gestion centralisée équipé d'intelligence artificielle déterminera le meilleur parcours pour regrouper potentiellement plusieurs passagers. Ceux-ci recevront l'information sur leur lieu d'embarquement et disposeront de 15 minutes pour le rejoindre. »

David da Câmara fait face à une volée de critiques, notamment sur le fait qu'en rentrant son projet, la Ville a dû cocher une case précisant qu'elle s'engageait à renoncer - à partir de l'exercice

budgetaire 2020 - à lever toute taxe sur les mâts, pylônes ou antennes affectées à la réalisation d'une opération mobile de télécommunication par l'opérateur du réseau public de télécommunications locales. « On l'a cochée mais avec les doigts croisés derrière le dos, on ne se sent pas engagés plus que ça », précise l'échevin. Il est soutenu par son collègue en charge du Budget Philippe Delvaux, qui remarque que le législateur régional n'a pas à imposer ce type de limites aux communes.

Plusieurs conseillers de la minorité regrettent le contexte d'urgence, qui n'a pas permis d'étudier les besoins et les alternatives. « Quel est le critère qui fait qu'on propose cet endroit pour tester la navette ? A-t-on la garantie qu'elle fonctionnera avec la 4G ? », demande Raphaële Buxant. Jacques Otlet revient sur le parcours de 2,5km. « Je fais ça régulièrement à pied, en 30 minutes. Nous allons investir 872.000€ de bon argent en grande partie public pour permettre à quelques intellectuels de haut vol des parcs scientifiques de jouer avec leur smartphone dans le but de se faire transporter sur 2,5km : je ne vote pas pour ça ! »

La conseillère Nadine Fraselle rappelle que la navette se trouvait dans les programmes de plusieurs partis politiques. « Ce n'est pas possible de faire une consultation sur tout, sinon on va perdre notre chance à chaque fois. L'investissement de la Ville est raisonnable. C'est un test. Je suis fière qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve participe à ce projet pilote. »

La conseillère Mia Dani est favorable à une navette, mais plutôt pour des personnes âgées qui ont des difficultés à marcher, à utiliser un GSM... et qui habitent loin des centres urbains.

« Etre pilote pour après ne pas avoir de suivi, ça n'a aucun intérêt », ajoute la conseillère Nancy Schroeders, qui regrette que notre Ville soit pilote dans un tas de trucs dont elle doute du bon fonctionnement (NDLR : elle évoque les crèches parentales).

L'échevin de la Mobilité s'emporte : « Autant dire qu'on ne répondra plus JAMAIS à des appels à projets. Plus JAMAIS, JAMAIS, plus JAMAIS. Car organiser une réflexion citoyenne dans des délais aussi courts, c'est impossible. Autant organiser une consultation pour décider de renoncer à tout subside, A TOUT JAMAIS : voilà une belle décision participative ! » David da Câmara signale cependant que la population a été consultée au travers du sondage « smart city » initié par le Conseil consultatif du Numérique. Ceux qui y ont répondu se sont prononcés en faveur d'une navette autonome. « La 5G, la 6G, la 27G ! Il n'y a PAS aujourd'hui de 5G ! Il est prévu que le projet se fasse avec la 4G. Le monde tourne autour de nous. Voulons-nous rester les derniers à refuser absolument les nouvelles technologies, par principe ? Et demain, être dépendant de tous les autres, parce que nous n'avons aucun savoir-faire ? Non ? Eh bien profitons des opportunités ! Vous devriez admirer le fait qu'on est capable de monter un projet dans un délai aussi court ! »

La conseillère Bénédicte Kaisin remarque que les conseillers ont bien compris l'énervement de l'échevin. « BIEN, BIEN, BIEN compris », dit-elle. « Mais vous n'avez pas parlé de l'itinéraire. Le limiter au parc scientifique, c'est dérangeant. »

L'échevin répond que ce projet n'a pas pour objet de régler les problèmes de liaisons inter-quartiers, pour lesquels il faudra développer tout autre chose.

Les Kayoux votent contre, 4 OLLN2.0 s'abstiennent, les autres conseillers votent pour.

Canettes et sonomètres

L'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux présente la convention qui liera la Ville et Be WaPP pour la récupération des canettes usagées ramassées dans l'espace public. Notre Ville sera pilote pour tester – pendant 24 mois - un système de récupération manuel, en partenariat avec le Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées. Une machine sera utilisée dans un an. Unanimité.

Dans le cadre d'une convention à conclure avec l'UCLouvain pour le placement de sonomètres sur ses bâtiments, Philippe Delvaux et la bourgmestre Julie Chantry proposent une évaluation des appareils placés depuis quelques mois à Louvain-la-Neuve. Il n'est pas simple d'interpréter les premières données, et encore moins de voir comment elles permettront d'orienter le travail des équipes de police sur le terrain. On constate qu'il y a des pics de bruit à la rue des Bruyères, à la Grand-Place, dans la Grand-Rue... mais le temps que la police arrive, le bruit a souvent disparu. Il faudra étudier s'il y a des récurrences, dans certains quartiers, certains jours, à certaines heures...

Les Kayoux regrettent que le Collège ait décidé de placer les premiers sonomètres sans consulter le Conseil/la population et votent contre (les autres conseillers votent pour). « Nous devons avoir une réflexion sociétale, car les sonomètres sont des appareils connectés. Nous manquons d'informations sur le plan juridique », justifie Raphaële Buxant.

L'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha annonce que les deux points relatifs au projet de construction d'une piscine olympique sont reportés d'un mois. « La Fédération Wallonie Bruxelles a apporté des modifications au dossier, nous souhaitons pouvoir les analyser », explique l'échevin. Le conseiller Nicolas Van der Maren regrette qu'aucune communication n'ait été faite auprès des conseillers au sujet de la nouvelle localisation proposée par la Fédération (à hauteur de la pisciculture de l'UCLouvain/rond-point de Blocry). L'échevin répond qu'il en a été question en séance de la Commission des Affaires générales.

La discussion s'entame alors que l'échevin a annoncé le report des points. « On ne discute pas sur des points reportés », s'impatientent les conseillères Viviane Willems et Cécilia Torres.

Conseils consultatifs

En fin de séance, le conseiller Nicolas Van der Maren propose la création d'un Conseil consultatif de la personne en situation de handicap. La bourgmestre Julie Chantry rappelle qu'il y avait 12 Conseils consultatifs lors de la précédente mandature. Ils ont fonctionné avec des succès divers. Un processus d'évaluation doit être mis sur pied, pour voir quelles adaptations doivent éventuellement être apportées pour que les Conseils consultatifs répondent mieux aux demandes. La proposition de Nicolas Van der Maren sera intégrée dans cette réflexion.

La conseillère Jeanne-Marie Oleffe se souvient qu'un Conseil consultatif de la personne handicapée a existé dans le passé. « Mais seules trois personnes y participaient », rappelle l'échevin Benoît Jacob. Il a donc fusionné avec le Conseil consultatif des Affaires sociales.